



INADVERTANCE OU INDIFFÉRENCE ?

En cette fin de semaine, nos collègues orvaltais ont eu la désagréable surprise de revoir un ancien pensionnaire.

En mai dernier, ce mineur avait participé au **lynchage et passage à tabac** de l'un de nos collègues.

Ce jour-là **une demi-douzaine d'agents s'étaient retrouvés sur le carreau plongeant l'EPM dans un profond marasme qui a duré plusieurs mois.**

Alors que les personnels commencent à sortir la tête de l'eau ces retrouvailles ont profondément et justement marqué les personnels. Ce matin, les personnels de Direction se sont déplacés spontanément à l'appel afin d'informer les personnels de la gestion de cet individu en attendant son prochain transfert.

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **s'interroge sur le choix de la justice d'écrouer ce détenu à l'EPM d'Orvault et espère qu'il s'agit d'une erreur par inadvertance.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **se réjouit de la présence de la Direction ce matin et espère que ces nouvelles résolutions tiendront et que l'EPM pourra retrouver sa cohésion et sa dynamique passée.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **se félicite que le transfert soit d'ores et déjà effectif.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **apporte son soutien à nos collègues de tous grades et les félicite encore d'avoir tenu l'EPM debout ces derniers mois au prix de nombreux sacrifices.**

SLP **FO Justice** EPM Orvault

Le : 03/02/2023

